

1/ Le fonctionnement

L'arrivée au complexe aquatique doit se faire 15' avant le début de la séance.

Lors de la première séance : Autorisation d'accompagner les jeunes enfants (- de 10 ans) jusqu'au vestiaire collectif sans pouvoir accéder aux bassins en retirant les chaussures dès le passage de la porte près de l'accueil.

Pour les séances suivantes, seulement les enfants sont autorisés à pénétrer dans les vestiaires collectifs.

Avant l'accès au bassin **UNE VRAI DOUCHE EST OBLIGATOIRE.**

2/ La tenue

Maillot de bain (pas de short pour les garçons).

Lunettes de natation, testées à la maison et déjà réglées, sont **VIVEMENT CONSEILLEES.**

Bonnet de bain **OBLIGATOIRE.** Serviette ou peignoir.

Tout le reste du matériel pédagogique sera sur place.